

L'An deux mille vingt-trois, le vingt et un du mois de septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 15 septembre 2023.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANOUVILLE-VILMESNIL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREaute, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREaute, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REvet Géraldine, Conseillère Titulaire de Goderville, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de Goderville, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

**Pouvoirs de :**

- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREaute à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREaute,
- M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- M. JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE
- Mme COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de Goderville
- M. LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT à M. NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT

**Assistaient également à la réunion :** Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

**Secrétaire de Séance :** M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	22
Nombre de votants	41

*Madame GUEROULT se retire du vote*

**Délibération n° 106/2023**

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT FINANCIER 2022-2023 A LA CONVENTION TRIPARTITE D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COUVERTS PAR LES ELEVES DU COLLEGE ANDRE GIDE POUR LES ANNEES SCOLAIRES 2021-2022, 2022-2023 ET 2023-2024**



## Délibération n° 106/2023

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT FINANCIER 2022-2023 A LA CONVENTION TRIPARTITE D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COUVERTS PAR LES ELEVES DU COLLEGE ANDRE GIDE POUR LES ANNEES SCOLAIRES 2021-2022, 2022-2023 ET 2023-2024**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Considérant** que la Communauté de Communes a en charge la gestion du gymnase communautaire et du dojo communautaire ;

**Vu** la délibération n°161/2021 en date du 22 décembre 2021 autorisant Monsieur le Président à signer et mettre en œuvre la convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs couverts par les élèves du collège André Gide pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission Sport, Dispositifs Sportifs, Piscine et EAA, en date du 12/09/2023,

Par courrier en date du 07 juillet 2023, le Département a transmis un avenant financier à signer concernant les heures d'utilisation du gymnase et du dojo au titre de l'année scolaire 2022-2023 par le collège André Gide de Goderville.

Le présent avenant a pour objet de permettre le paiement, auprès des collectivités et établissement publics de coopération intercommunale propriétaires, de la participation du Département aux frais de fonctionnement des équipements sportifs couverts utilisés par les élèves du collège.

Pour l'année scolaire 2022-2023, la participation du Département sera de 17856 euros pour 1488 heures d'utilisation.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- **D'AUTORISER** le Président à signer l'avenant financier 2022-2023 à la convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs couverts par les élèves du collège André Gide pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 entre le Département de Seine-Maritime, le Collège André GIDE de Goderville et la Communauté de Communes Campagne de Caux

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux  
Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE